



**Fédération Française
des Associations
de sauvegarde des Moulins**

www.moulinsdefrance.org

Journées du patrimoine : les moulins de France en danger !

A la veille des journées du patrimoine, les 60 000 propriétaires de moulins expriment leur ras le bol devant les contrôles incessants de la « police de l'eau » et en appellent à la Ministre de la Culture face aux menaces qui pèsent sur cette composante essentielle du patrimoine français.

Depuis 10 ans, 60 000 propriétaires de moulins à eau subissent des contrôles incessants de la police de l'eau (agents du Ministère de l'Ecologie, « ONEMA », ..) se traduisant par **des décisions économiquement aberrantes, coûteuses pour les finances publiques et écologiquement absurdes.**

Consigne a été donnée par le Ministère de l'Ecologie, chaque fois que c'est possible, de procéder à la destruction des seuils de moulins, considérés comme des « obstacles » à la continuité écologique et au bon état des cours d'eau. C'est inadmissible, car détruire le seuil c'est détruire l'entité patrimoniale du moulin !

Nos moulins, composante historique de notre patrimoine, qui ont nourri le peuple français pendant des siècles, sont menacés ! Imagine-t-on un moulin sans eau ? Un papillon sans ailes ?

Des travaux aussi absurdes que coûteux sont imposés à leurs propriétaires (jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'euros!) Que demandent ces fonctionnaires zélés ? Que les prises d'eau soient supprimées! Que les moulins soient dotés « d'ascenseurs à poissons » ...dans des rivières tellement polluées que les poissons s'y reproduisent même plus ! Les services de l'Etat ferment les yeux sur les causes réelles de la pollution des rivières et rendent les moulins et leurs propriétaires responsables de cette situation !

Que penser de ces agents de l'Etat aveugles et sourds à la protection de notre patrimoine, assurée le plus souvent avec passion, générosité, et abnégation ?

A la veille de l'examen du projet de loi création, culture et patrimoine par l'Assemblée nationale fin septembre, les propriétaires des moulins en appellent à la Ministre de la Culture **pour la prise en compte d'une « exception culturelle » visant à exempter les moulins de ces contraintes excessives qui mettent en péril le patrimoine historique, touristique et culturel de la France.**

Madame la Ministre, souvenez-vous de la comptine de notre enfance :

*« Meuniers tu dors,
Voici venir l'orage,
Le ciel est noir
Il va bientôt pleuvoir »*

Contact presse : Gilles Lamarque – 06 07 58 94 70